



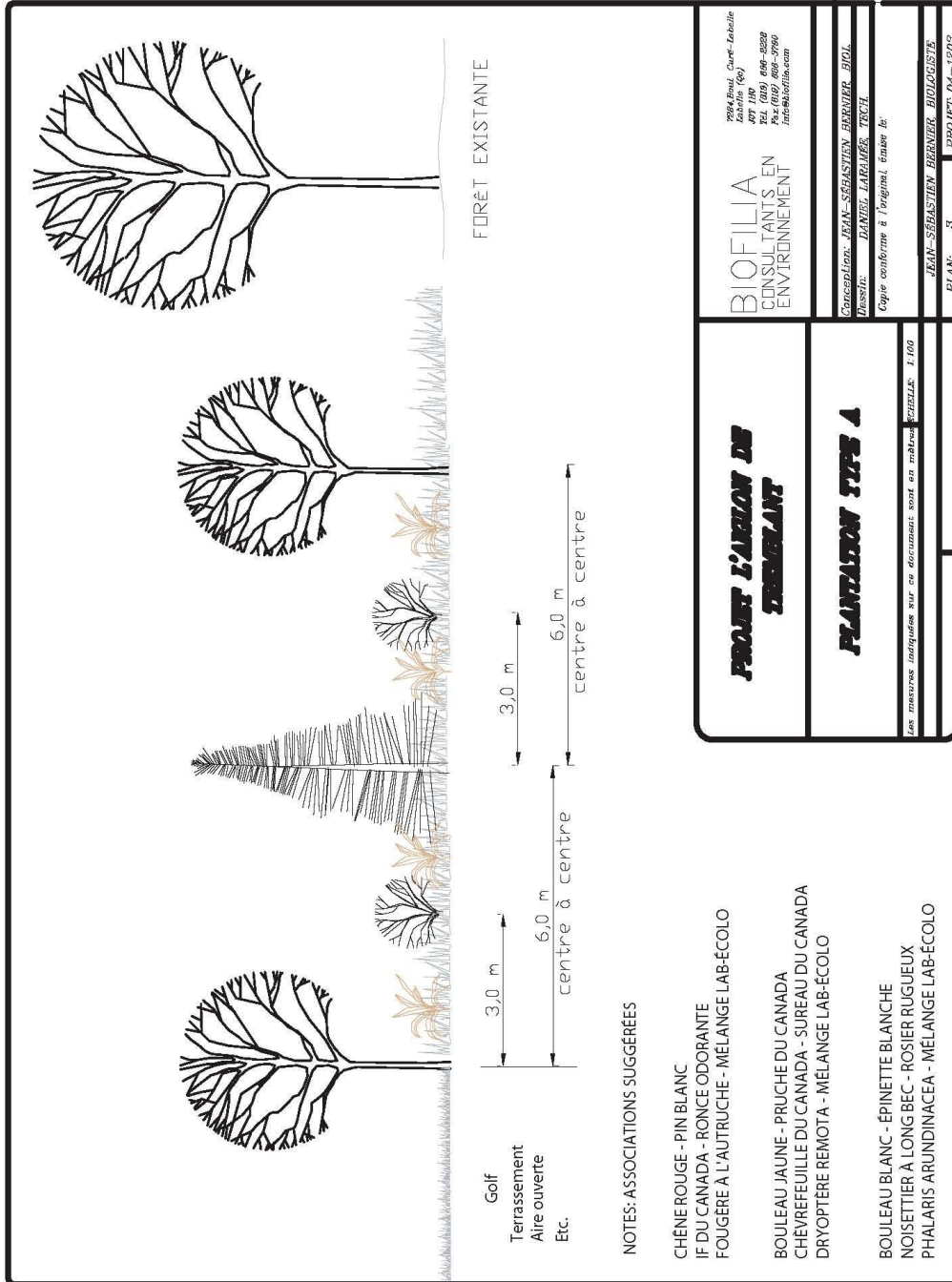
Ville de Mont-Tremblant
Règlement (2008)-102
concernant le zonage

Annexe H L'Aiglon de Tremblant

Plan 9 : « Projet L'Aiglon de Tremblant, Plantation type A » plan 3, préparé par Biofilia
Consultants en environnement, projet : 04-1203

SECTEUR DU GOLF LA BÊTE ET
DE L'AIGLON DE TREMBLANT

Ville de Mont-Tremblant
Règlement (2008)-102 - annexe H - plan 9
Date : octobre 2008



NOTES: ASSOCIATIONS SUGGÉRÉES

- CHÊNE ROUGE - PIN BLANC
- IF DU CANADA - RONCE ODORANTE
- FOUGÈRE À L'AUTRUCHE - MÉLANGE LAB-ÉCOLO
- BOULEAU JAUNE - PRUCHE DU CANADA
- CHEVREFEUILLE DU CANADA - SUREAU DU CANADA
- DRYOPTÈRE REMOTA - MÉLANGE LAB-ÉCOLO
- BOULEAU BLANC - ÉPINETTE BLANCHE
- NOSETTIER À LONG-BEC - ROSIER RUGUEUX
- PHALARIS ARUNDINACEA - MÉLANGE LAB-ÉCOLO